



*Discours*

**Guy LOSBAR**

Président du Conseil Départemental



**CÉRÉMONIE DE  
L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE**

Mesdames et Messieurs,  
Chers compatriotes,

Chaque 27 mai, la Guadeloupe se tient face à son histoire.

Non, pour demeurer prisonnière de la douleur.

Non, pour rouvrir les blessures sans horizon.

Mais pour regarder son passé avec vérité, honorer celles et ceux que l'esclavage a voulu réduire au silence, et affirmer, avec force, que nous n'oublierons jamais.

La traite négrière et l'esclavage colonial constituent un crime contre l'humanité.

Ils ont arraché des femmes, des hommes et des enfants à leur terre, à leur langue, à leur nom, à leur dignité.

Ici, en Guadeloupe, ce crime n'est pas une abstraction lointaine. Il a marqué nos paysages, nos familles, nos silences, nos rapports sociaux et notre mémoire collective.

Se souvenir ne consiste pas à entretenir une douleur immobile.

Se souvenir, c'est refuser que la violence soit minimisée, que les vies soient effacées.

Se souvenir, c'est comprendre ce que l'histoire a produit, pour mieux déconstruire ce qui, aujourd'hui encore, nourrit l'injustice, le racisme, l'inégalité et l'humiliation.

Notre cohésion sociale est à ce prix !

Une société qui contourne son histoire se fragilise.

Une société qui l'affronte avec courage se donne les moyens de se relever et de se reconnaître.

Dans cette histoire, il n'y a pas seulement la souffrance.

Il y a aussi la résistance.

Il y a le courage.

Il y a la dignité obstinée de celles et ceux qui, au cœur de l'oppression, ont refusé intérieurement d'être réduits à la condition que le système voulait leur imposer.

Nous pensons à Delgrès, à Ignace, à la Mulâtresse Solitude, à l'épopée de 1802, et à toutes celles et ceux dont les noms ne sont pas toujours parvenus jusqu'à nous, mais dont les gestes, les combats, les solidarités et les refus ont nourri l'espérance.

Aujourd'hui, je veux rendre un hommage particulier à une femme: LUCILE, réduite en esclavage sur l'habitation La Mahaudière, à Campêche, Anse-Bertrand.

Lucile était une mère. Une mère de deux enfants. Pendant 22 mois, elle fut mise au cachot, enchaînée, enfermée par son maître, Pierre Douillard de La Mahaudière.

Son histoire nous raconte la déshumanisation, l'arbitraire des maîtres, la violence constitutive de l'univers de l'habitation.

Elle nous rappelle ce monde dans lequel vécurent nos aïeux, ici, en Guadeloupe.

Mais l'histoire de Lucile ne peut pas être réduite à son supplice. Elle nous parle aussi de ténacité, d'amour, de résistance quotidienne.

Dans l'obscurité du cachot, ses deux filles furent son rayon de lumière. Et cette lumière, aujourd'hui, nous oblige.

Lucile fait partie de nos héroïnes. Elle doit entrer, comme tant d'autres femmes et hommes oubliés, dans le panthéon de notre histoire guadeloupéenne.

Mesdames et Messieurs,

Cette commémoration est également l'occasion de rappeler le sens de la politique mémorielle que je conduis.

Les études que nous avons engagées, notamment celle confiée à l'institut Qualistat, ont mis en évidence un trouble mémoriel profond.

Ce trouble se manifeste par une transmission insuffisante de notre histoire, par des ruptures dans les généalogies, par des silences dans les familles, mais aussi par des difficultés à construire un récit commun, partagé et apaisé.

Une mémoire mal transmise devient une mémoire confuse.

Une mémoire confuse devient une fragilité collective.

Et une fragilité collective finit toujours par peser sur la cohésion d'un peuple.

C'est pourquoi notre politique mémorielle repose sur une conviction simple : la réparation ne peut pas être seulement symbolique.

Elle doit être scientifique, éducative, culturelle, sociale et territoriale.

Elle doit permettre de reconnaître les blessures du passé, de les nommer, mais aussi de faire de nos lieux de mémoire des espaces vivants de connaissance, de dignité et de développement.

La Guadeloupe possède un patrimoine mémoriel exceptionnel : habitations, lieux de résistance, sites de répression, cimetières d'esclaves, infrastructures anciennes, traces matérielles et immatérielles de cette histoire.

Ces lieux ne doivent plus rester silencieux.

Ils doivent parler.

Ils doivent enseigner.

Ils doivent relier.

C'est dans cet esprit que j'ai fixé deux enjeux majeurs :

d'abord, contribuer à la guérison des blessures du passé par la reconnaissance, la transmission et la justice mémorielle ;

ensuite, développer un véritable tourisme mémoriel, respectueux, exigeant, éducatif, capable de faire connaître notre histoire sans jamais la banaliser.

L'an dernier, lors du premier colloque « Réparer la mémoire : restauration des lieux de mémoire témoins de l'esclavage colonial », organisé à l'Habitation Néron, je m'étais engagé à lancer un grand chantier de valorisation des sites remarquables liés à l'histoire de l'esclavage colonial.

Cet engagement est désormais une réalité.

Par voie d'appel d'offres, nous avons confié à la SEMAAG un mandat d'étude et de réalisation depuis octobre 2025.

Un groupement de maîtrise d'œuvre est également mobilisé depuis novembre pour accompagner ce travail de restauration, de protection et de valorisation.

Je m'étais également engagé à installer le Comité départemental de restauration des lieux de mémoire témoins de l'esclavage colonial en Guadeloupe.

La première plénière de cette instance s'est tenue le 6 février dernier, avec la présentation du diagnostic des sites étudiés.

J'ai souhaité que ces travaux soient conduits avec une exigence scientifique forte, sous l'autorité de l'historien Frédéric Régent, spécialiste de cette période, et de l'archéologue Patrice Courtaud, reconnu au niveau national et international pour ses travaux en archéologie funéraire.

Une convention a également été signée avec l'Université de Bordeaux afin de permettre des études

génétiques relatives aux sépultures des cimetières de Raisins Clairs et de l'Anse Sainte-Marguerite.

Les analyses génétiques engagées à partir des prélèvements réalisés sur ces ossements doivent nous permettre de mieux comprendre l'état sanitaire, les conditions de vie et de travail, les relations de parenté, les origines et les rites funéraires des femmes, des hommes et des enfants ayant vécu sur les plantations esclavagistes.

À travers ce travail, nous ne cherchons pas seulement des données. Nous cherchons à redonner une présence à celles et ceux que l'histoire coloniale a tenté d'effacer.

Si les travaux se poursuivent au rythme prévu, la Guadeloupe pourra disposer, dans les prochaines années, de l'une des démarches scientifiques les plus avancées au monde sur les conditions de vie et de mort des personnes réduites en esclavage dans le contexte des plantations.

Ces recherches sont complétées par la production de monographies historiques de sites, réalisées par Frédéric Régent. Elles permettront d'incarner, territoire par territoire, les récits de vie de nos parents, de nos aïeux, et de mieux comprendre ce que ces lieux portent encore.

Sur le terrain, les engagements prennent déjà corps.

En partenariat avec la ville de Saint-François et avec l'expertise de la DAC, des panneaux explicatifs ont été installés au cimetière des esclaves de Raisins Clairs, avec un balisage de protection sur la plage.

Des parcours d'interprétation sont également engagés, notamment à l'habitation La Mahaudière.

Les 28 et 29 mai, nous poursuivrons cette démarche avec un colloque de restitution et de co-construction autour des premiers résultats des études engagées.

5 ateliers thématiques permettront d'interroger la valorisation des lieux de mémoire à travers le tourisme mémoriel, l'insertion et l'inclusion sociale, la médiation en direction des publics scolaires, la mobilisation des industries culturelles et créatives, et, sujet essentiel, la gouvernance future de ces sites.

Car restaurer un lieu ne suffit pas.

Il faut ensuite le faire vivre. Il faut penser son accueil, sa médiation, son modèle de gestion, son inscription dans les communes, dans les écoles, dans les familles, dans les parcours de nos visiteurs, mais surtout dans la conscience des Guadeloupéennes et des Guadeloupéens.

Ce colloque se conclura par la première représentation d'un spectacle populaire et immersif consacré à Lucile. Ce spectacle n'est pas un simple temps culturel. Il incarne ce que peut être la valorisation sensible d'un lieu de mémoire : faire comprendre, faire ressentir, transmettre sans trahir, émouvoir sans simplifier.

C'est une démarche expérimentale, mais nécessaire : relier une histoire individuelle, celle de Lucile, à l'histoire générale de l'esclavage en Guadeloupe.

Chaque Guadeloupéenne, chaque Guadeloupéen doit pouvoir se sentir concerné par cette histoire. Pour beaucoup d'entre nous, c'est l'histoire de nos familles.

Mais cette conscience d'affiliation reste trop souvent faible, fragmentée, enfouie dans l'oubli.

La grande nomination de 1848, qui attribua des noms patronymiques à 87 600 nouveaux libres, a ouvert une rupture généalogique profonde. Dans de nombreuses familles, la mémoire des ascendants, des « sans-noms », s'est peu à peu perdue.

Pour beaucoup d'entre nous, remonter au-delà de 1848, c'est se heurter au vide. Et ce vide n'est pas seulement administratif. C'est une forme de mutilation familiale.

Je considère que cette rupture généalogique doit être réparée.

Tout Guadeloupéen doit pouvoir reconstituer son arbre généalogique, remonter le plus loin possible dans son histoire familiale, retrouver des traces, des noms, des lieux, des liens.

C'est pourquoi j'ai décidé d'engager un projet de modernisation des Archives départementales, afin de mieux recueillir, restaurer, protéger, numériser et valoriser les archives publiques, familiales et mémorielles relatives à l'histoire des populations victimes de l'esclavage, de 1635 à 1848.

Demain, chaque Guadeloupéenne et chaque Guadeloupéen qui le souhaitera pourra s'enraciner plus profondément dans son histoire familiale, sociale et territoriale.

Réparer la mémoire commence par là :

retrouver l'affiliation.

Retisser le lien.

Redonner aux familles la possibilité de savoir d'où elles viennent pour mieux choisir où elles vont.

Mesdames et Messieurs,

Le 27 mai n'est pas seulement une date.

C'est un rendez-vous avec notre conscience.

C'est le rappel que la liberté n'est jamais un acquis abstrait. Elle a été conquise, défendue, portée par des femmes et des hommes qui ont refusé la négation de leur humanité.

Aujourd'hui, notre responsabilité est claire : nous souvenir avec vérité, réparer avec exigence, transmettre avec courage.

-

Avant de conclure, permettez-moi d'évoquer une mémoire intime, qui rejoint aujourd'hui notre mémoire collective : celle de mon aïeul, Charles Losbar, réduit en esclavage ici, en Guadeloupe, et à qui un nom fut attribué en 1848.

À travers lui, je pense à toutes celles et à tous ceux qui furent victimes de cette barbarie coloniale.

Je pense à Lucile, je pense à nos aïeux...

Je vous invite à observer une minute de silence.

Je vous remercie